

Décision

Générale

colonial

## Décision n° du 18 septembre 1948. à la décision n° 949 du 18 septembre 1948.

n° 949

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
18 septembre 1948

Numéro JO  
n° 9 du 30/09/1948

Date du numéro  
30 septembre 1948

### TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de ; « Vu la demande de permission formulée par le préposé stagiaire (6e échelon) Abdillahi Liban », Lire : « Vu la demande de permission formulée par le préposé stagiaire Abdillai Tabet. » Au lieu de : « Une permission d'absence de vingt et un jours pour en jouir au Somaliland britannique est accordée au préposé stagiaire (6e échelon) Abdillahi Liban. » Lire ; « Une permission d'absence de vingt et un jours pour en jouir au Somaliland britannique est accordée au préposé stagiaire (6e échelon) Abdillai Tabet. » (Le reste sans changement.)